



## Conseils aux promeneurs

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

### ⇒ Les propriétés,

Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.

Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.

### ⇒ L'environnement,

Respectez les espaces naturels (faune et flore).

N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...).

Ne jetez pas vos détritiques le long du sentier.

Ne faites pas de feu.

### ⇒ Les habitants et utilisateurs du chemin,

Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.

Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage, merci de nous avertir au :

33 (0)2 43 97 25 31

(Communauté de Communes du Saosnois)

33 (0)2 43 97 60 63

(Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois)

A très bientôt sur les autres circuits de la Voie Verte...



VOIE VERTE DU SAOSNOIS

Mamers – Les Mées 12,2 KM

# SAINT LONGIS

Circuit n°2

Départ : Parking de  
Saint Longis

## Infos circuit

- ◆ **Distance à parcourir** : 6,5 km
- ◆ **Durée** : 2H
- ◆ **Terrain** : 80% de terre et 20% de goudron
- ◆ **Relief** : plat
- ◆ **Ombrage** : Mi-ombragé, belles haies de cytises au printemps
- ◆ **Niveau** : Facile
- ◆ **Communes traversées** : Saint Longis, Villaines la Carelle, Vezot

Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois

33 (0)2 43 97 60 63

Communauté de Communes du Saosnois

33 (0)2 43 97 25 31

# ITINERAIRE

Départ : Parking de Saint Longis



## *KM 0 :*

Pour débuter votre randonnée, n'empruntez pas la Voie Verte mais dirigez vous la D311 rejoignant Mamers à Alençon.

Traversez la D311 (DANGER !) et prenez à gauche le long de la route pour rejoindre le chemin de terre quelques centaines de mètres plus haut à droite.

Vous verrez une stèle à la mémoire d'une victime de la dernière guerre.

Continuez environ 300 mètres et à l'intersection, tournez à gauche.

## *KM 1 :*

Continuez votre chemin jusqu'à la route (de Villaines à Vezot).

Au bout de ce chemin, tournez à gauche pour rejoindre à nouveau la D311 et la traverser (DANGER !).

## *KM 4 :*

Rejoignez la voie verte et empruntez là par la gauche au niveau de la gare de Villaines - Vezot.

Parcourez la voie verte pendant 2,4 km.

Vous êtes arrivés à votre point de départ.